Comité Social Economique (CSE)

Réf : 303CE05

Référent Harcèlement moral et Sexuel

1 jour (7h)
Ajouté le 15/06/2022 – Modifié le 11/03/2026

420€ Net de taxe

Prévenir et faire face au Harcèlement moral et sexuel dans l'entreprise

Objectifs

- Définir la notion de Risques Psychosociaux et de Harcèlement moral et sexuel
- Connaître les dispositions règlementaires en matière de Harcèlement moral et sexuel et d'agissements sexistes
- Identifier les différents acteurs de prévention (internes et externes)
- Comprendre les éléments caractéristiques d'une situation de harcèlement et les différentes étapes d'un signalement
- Identifier les actions de prévention et de communication à mettre en œuvre

Compétences visées

- S'approprier la législation sociale en matière de harcèlement sexuel, moral et agissements sexistes
- Adopter la bonne posture face à un signalement
- Acquérir les compétences relationnelles et sociales pour assurer le rôle de référent et pouvoir mettre en œuvre les actions de prévention et d'adaptation nécessaires

Public

RH, Managers, membres des CSSCT, Membres du CSE, désignés comme « référents harcèlement sexuel et agissements sexistes »

Prérequis : Aucun pré-requis
Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.
Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le HUB formation & compétences
Loire-Atlantique - Mayenne - Maine et Loire - Sarthe - Vendée
www.formation.paysdelaloire.cci.fr

PRÉSENTIEL

Comité Social Economique (CSE)

Réf : 303CE05

Référent Harcèlement moral et Sexuel

Le Référent harcèlement, qui est-ce ?

- L'apport de la Loi du 5 sept 2018 sur la désignation d'un référent harcèlement sexuel
- Référent RH et Référent CSE : quelle complémentarité ?
- Les modes de désignation du ou des référents harcèlement
- Les moyens d'actions propres du référent : de quelles ressources dispose-t-il ?

Définir les différents types de violences

- Harcèlement sexuel, agressions sexuelles, agissements sexistes : quelles définitions, quelles différences.
- Situer le harcèlement au sein des risques psychosociaux. Cerner les impacts du harcèlement sur la santé des salariés
- Cas particulier du harcèlement moral : caractéristiques, les différents types, exemples

Maîtriser le cadre juridique du harcèlement sexuel en entreprise

- Connaître les différentes règles applicables : loi, décrets et jurisprudence
- Connaître les obligations de l'employeur notamment en termes de documents et affichages obligatoires
- Connaître le barème de sanctions possibles en cas de reconnaissances de harcèlement sexuel : sanctions pénales, pénalités de l'employeur, sanction disciplinaire etc...

Identifier un cas de harcèlement sexuel

- Repérer les signaux d'alerte
- Reconnaitre un cas supposé de harcèlement sexuel ou agissements sexistes
- Que faire lorsque le signalement est fait par une tierce personne ?
- Comment orienter la victime. Comment aborder le sujet avec le harceleur suspecté ?

Réagir face à un cas de harcèlement sexuel : adopter la bonne posture

- Quelle procédure suivre en cas de signalement d'un harcèlement sexuel ? Qui alerter ?
- Le rôle de chacun en cas de harcèlement : référent harcèlement, manager, direction, RH
- Différencier le harcèlement d'une situation relevant du conflit
- Focus sur la bonne posture à adopter lors de l'entretien avec le harceleur et le harcelé présumé
- Transférabilité de la procédure en cas de harcèlement moral

Les actions de prévention et de communication

- Etablir une procédure de signalement et de traitement
- Focus sur les différentes actions mises en place dans d'autres entreprises
- Proposition d'une action de prévention et de communication à réaliser dans l'entreprise

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le HUB formation & compétences
Loire-Atlantique - Mayenne - Maine et Loire - Sarthe - Vendée
www.formation.paysdelaloire.cci.fr

PRÉSENTIEL

Comité Social Economique (CSE)

Réf : 303CE05

Référent Harcèlement moral et Sexuel

Dates & lieux

- 16 mars 2026
  - Le Mans
  - 420.00
- 03 avril 2026
  - Angers
  - 420.00
- 30 avril 2026
  - Nantes / St-Herblain
  - 420.00
- 18 mai 2026
  - Le Mans
  - 420.00
- 21 mai 2026
  - Nantes / St-Herblain
  - 420.00
- 01 juin 2026
  - La Roche sur Yon
  - 420.00
- 04 juin 2026
  - Cholet
  - 420.00
- 08 juin 2026
  - Laval
  - 420.00

PRÉSENTIEL

Comité Social Economique (CSE)

Réf : 303CE05

Référent Harcèlement moral et Sexuel

- 30 juin 2026
  Nantes / St-Herblain
  420.00
- 14 septembre 2026
  St Nazaire
  420.00
- 08 septembre 2026
  Angers
  420.00
- 21 septembre 2026
  La Roche sur Yon
  420.00
- 28 septembre 2026
  Le Mans
  420.00
- 14 octobre 2026
  Nantes / St-Herblain
  420.00
- 16 octobre 2026
  Angers
  420.00
- 26 octobre 2026
  La Roche sur Yon
  420.00
- 2 novembre 2026
  Le Mans
  420.00
- 10 novembre 2026
  Laval

PRÉSENTIEL

Comité Social Economique (CSE)

Réf : 303CE05

Référent Harcèlement moral et Sexuel

- 420.00
- 25 novembre 2026
- Nantes / St-Herblain
- 420.00
- 30 novembre 2026
- Saumur
- 420.00
- 14 décembre 2026
- La Roche sur Yon
- 420.00
- 18 décembre 2026
- Nantes / St-Herblain
- 420.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.
Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant.Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et

Comité Social Economique (CSE)

Réf : 303CE05

Référent Harcèlement moral et Sexuel

d'enrichir nos formations en présentiel.•   Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques•   Une ergonomie simple et adaptée•   Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation.A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...).Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.